

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie



N° W19-453716

44528

CD

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1537

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HOU BAN MOHAMED

Date de naissance :

16.06.50

Adresse :

BD. TAHA HOUSSAIN, RUE 61 N°3, NADOR

Tél. : 06.61.089.117

Total des frais engagés : # 877.30 # Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Jamal BOUDHIFI  
Spécialiste en Médecine Interne  
110 Rue Al Massira Appt. N°13  
6ème Etage NADOR Tel: 05.36.33.67.97

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Copjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à :

NADOR

Signature de l'adhérent(e) :

Le 13.10.2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/12/92	C+S		60000	INP : 13/12/92
13/12/92	C+S		60000	Signature en Médecine Interne Dr Al Massira Acte N°13 010 145 36 33 67 91

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>Laboratoire Pasteur</b>  Dr. Akarkach Abdennour Radiologue Médical 103, Route Principale Taouima-Nadou Tél: 0536.60.42.72-Fax: 0536.33237.93 ICE: 00159988300072 <b>ACCUEIL</b>	13/10/2014	une... C.R.C. V.I.F.D	708,400 Dhs

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

# Docteur Jamal BOUDHEN

Spécialiste en Médecine Interne

Diplômé de la Faculté de Médecine de Rabat

Diplôme d'Echographie Clinique  
de la Faculté de Montpellier (France)

الدكتور جمال بووشن

احصادي في الطب "الباطني"

خريج كلية الطب بالرباط

حاائز على دبلوم التخسيص بالصدى  
من جامعة مونبولي بفونسا

Nador, le ..... 13/12/2020 ..... الناظور، في

Nom du Malade : Abdelhakim Hammoudi اسم المريض

- D Une (amp)

1 amp / 15 cm (3 mts)

Res - 1 amp / 10 cm (3 mts)

56,30 x 3

168,90

Dr. Jamal BOUDHEN

Spécialiste en Médecine Interne

140, Rue Al Massira Appt N°13  
2<sup>me</sup> Etage NADOR-Tel: 05.36.33.87.97

110، شارع المسيرة، شقة رقم 13 - الطابق الثاني (posite مقر البنك الشعبي) الهاتف : 05 36 33 67 97 - الناظور  
110, Rue Al Massira, Appt .n° 13 -2<sup>me</sup> Etage (en face du siège de la Banque Populaire)- Tél.: 05 36 33 67 97 - NADOR

## Notice: Information de l'utilisateur

D-CURE 25 000 UI; solution buvable; boîte de 4 ampoules.

D-CURE 2 400 UI; solution buvable en gouttes; flacon de 10 ml.

Cholécalciférol (Vitamine D 3)

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous. Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien. Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire. Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information. Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice. Vous devez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

## Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que D-Cure et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure ?
3. Comment prendre D-Cure ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure ?
6. Information supplémentaires.

## 1. Qu'est-ce que D-Cure et dans quel cas est-il utilisé ?

Classe pharmacothérapeutique :

Vitamines.

## Indications thérapeutiques :

D-CURE est indiqué dans les cas suivants :

- Carences en vitamine D: rachitisme, ostéomalacie,
- Prévention de l'ostéoporose,
- Apport insuffisant de vitamine D : obstruction biliaire, les personnes âgées (alités ou sortant peu), cirrhose, ablation partielle ou totale de l'estomac, augmentation de graisse fécales,
- Traitement et/ou prophylaxie de la déficience en vitamine D : croissance, grossesse, lactation, prise d'anti-convulsivants,
- État pathologique dû à un défaut de sécrétion des glandes parathyroïdiennes d'origine inconnue ou opératoire, familiale à prédominance féminine.

N.B. : Une alimentation variée joue également un rôle prépondérant dans la prévention des carences en vitamine D.

## 2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure ?

## Ne prenez jamais D-CURE :

- si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- Si vous avez une sensibilité particulière à la vitamine D (lésions tissulaires de différents organes).
- Si votre sang présente une teneur trop élevée en calcium en particulier chez le nourrisson.
- Si votre urine présente une teneur trop élevée en calcium en particulier

## Avertissements et précautions :

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre D-CURE.

- La vitamine D sera administrée avec prudence chez les patients présentant des hypercalcémies sont plus importants.

- Il y a lieu de vérifier la phosphatémie.

- Suspendre le traitement en cas de symptômes dus à l'excès en vitamine D.

- L'utilisation de fortes doses de vitamine D suppose un contrôle étroit de la

- La prudence s'impose chez les patients sous médicaments apparentés à la vitamine D.

- Si vous prenez déjà d'autres médicaments, veuillez lire également la rubrique

## Autres médicaments et D-Cure :

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

- Le phénobarbital (médicament utilisé dans l'épilepsie), le phénobarbital (somnifère), la carbamazépine, la pyridimidine pris durant des périodes prolongées peuvent accélérer le cycle dans lequel le calcifédoïl (= forme majeure circulante de la vitamine D).

PPV : 56,30 DH  
 LOT : 20014/B  
 EXP : 04/2022

D-CURE\* AMPOULE  
  
 6 18001320080



2

3



1

## Notice: Information de l'utilisateur

D-CURE 25 000 UI; solution buvable; boîte de 4 ampoules.

D-CURE 2 400 UI; solution buvable en gouttes; flacon de 10 ml.

Cholécalciférol (Vitamine D 3)

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous. Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien. Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire. Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information. Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice. Vous devez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

## Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que D-Cure et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure ?
3. Comment prendre D-Cure ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure ?
6. Information supplémentaires.

## 1. Qu'est-ce que D-Cure et dans quel cas est-il utilisé ?

Classe pharmacothérapeutique :

Vitamines.

## Indications thérapeutiques :

D-CURE est indiqué dans les cas suivants :

- Carences en vitamine D: rachitisme, ostéomalacie,
- Prévention de l'ostéoporose,
- Apport insuffisant de vitamine D : obstruction biliaire, les personnes âgées (alités ou sortant peu), cirrhose, ablation partielle ou totale de l'estomac, augmentation de graisse fécales,
- Traitement et/ou prophylaxie de la déficience en vitamine D : croissance, grossesse, lactation, prise d'anti-convulsivants,
- État pathologique dû à un défaut de sécrétion des glandes parathyroïdiennes d'origine inconnue ou opératoire, familiale à prédominance féminine.

N.B. : Une alimentation variée joue également un rôle prépondérant dans la prévention des carences en vitamine D.

## 2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure ?

## Ne prenez jamais D-CURE :

- si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- Si vous avez une sensibilité particulière à la vitamine D (lésions tissulaires de différents organes).
- Si votre sang présente une teneur trop élevée en calcium en particulier chez le nourrisson.
- Si votre urine présente une teneur trop élevée en calcium en particulier

## Avertissements et précautions :

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre D-CURE.

- La vitamine D sera administrée avec prudence chez les patients présentant des hypercalcémies sont plus importants.

- Il y a lieu de vérifier la phosphatémie.

- Suspendre le traitement en cas de symptômes dus à l'excès en vitamine D.

- L'utilisation de fortes doses de vitamine D suppose un contrôle étroit de la

- La prudence s'impose chez les patients sous médicaments apparentés à la vitamine D.

- Si vous prenez déjà d'autres médicaments, veuillez lire également la rubrique

## Autres médicaments et D-Cure :

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

- Le phénobarbital (médicament utilisé dans l'épilepsie), le phénobarbital (somnifère), la carbamazépine, la pyridimidine pris durant des périodes prolongées peuvent accélérer le cycle dans lequel le calcifédoïl (= forme majeure circulante de la vitamine D).

PPV : 56,30 DH  
 LOT : 20014/B  
 EXP : 04/2022

D-CURE\* AMPOULE  
  
 6 18001320080



2

3



1

## Notice: Information de l'utilisateur

D-CURE 25 000 UI; solution buvable; boîte de 4 ampoules.

D-CURE 2 400 UI; solution buvable en gouttes; flacon de 10 ml.

Cholécalciférol (Vitamine D 3)

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous. Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien. Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire. Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information. Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice. Vous devez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

## Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que D-Cure et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure ?
3. Comment prendre D-Cure ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure ?
6. Information supplémentaires.

## 1. Qu'est-ce que D-Cure et dans quel cas est-il utilisé ?

Classe pharmacothérapeutique :

Vitamines.

## Indications thérapeutiques :

D-CURE est indiqué dans les cas suivants :

- Carences en vitamine D: rachitisme, ostéomalacie,
- Prévention de l'ostéoporose,
- Apport insuffisant de vitamine D : obstruction biliaire, les personnes âgées (alités ou sortant peu), cirrhose, ablation partielle ou totale de l'estomac, augmentation de graisse fécales,
- Traitement et/ou prophylaxie de la déficience en vitamine D : croissance, grossesse, lactation, prise d'anti-convulsivants,
- État pathologique dû à un défaut de sécrétion des glandes parathyroïdiennes d'origine inconnue ou opératoire, familiale à prédominance féminine.

N.B. : Une alimentation variée joue également un rôle prépondérant dans la prévention des carences en vitamine D.

## 2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure ?

## Ne prenez jamais D-CURE :

- si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- Si vous avez une sensibilité particulière à la vitamine D (lésions tissulaires de différents organes).
- Si votre sang présente une teneur trop élevée en calcium en particulier chez le nourrisson.
- Si votre urine présente une teneur trop élevée en calcium en particulier

## Avertissements et précautions :

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre D-CURE.

- La vitamine D sera administrée avec prudence chez les patients présentant des hypercalcémies sont plus importants.

- Il y a lieu de vérifier la phosphatémie.

- Suspendre le traitement en cas de symptômes dus à l'excès en vitamine D.

- L'utilisation de fortes doses de vitamine D suppose un contrôle étroit de la

- La prudence s'impose chez les patients sous médicaments apparentés à la vitamine D.

- Si vous prenez déjà d'autres médicaments, veuillez lire également la rubrique

## Autres médicaments et D-Cure :

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

- Le phénobarbital (médicament utilisé dans l'épilepsie), le phénobarbital (somnifère), la carbamazépine, la pyridimidine pris durant des périodes prolongées peuvent accélérer le cycle dans lequel le calcifédoïl (= forme majeure circulante de la vitamine D).

PPV : 56,30 DH  
 LOT : 20014/B  
 EXP : 04/2022

D-CURE\* AMPOULE  
  
 6 18001320080



2

3



1

# Docteur Jamal BOUDHEN

Spécialiste en Médecine Interne

Diplômé de la Faculté de Médecine de Rabat

Diplôme d'Echographie Clinique  
de la Faculté de Montpellier (France)

الدكتور جمال بووهدن

احصاصي في الطب الباطني

خريج كلية الطب بالرباط

حاائز على دبلوم التشخيص بالصدى

من جامعة مونبولي بفرنسا

Nador, le 13.10.2020 الناظور، في

Nom du Malade: Amrani Yammal اسم المريض

français ENP

Vitamine D

très haute

vitamine 2275

~~Laboratoire Pasteur Nador  
Dr Akarkas Abdellah  
Biologiste Médical  
(KF)~~

**Dr.Jamal BOUDHEN**  
Spécialiste en Médecine Interne

110, Rue Al Massira Appt. N°13  
NADOR - Tél: 05 36 33 67 97

135

110، شارع المسيرة، شقة رقم 13 - الطابق الثاني أفقية مقر البنك الشعبي (الهاتف: 05 36 33 67 97) - الناظور

110, Rue Al Massira, Appt. n° 13 - 2<sup>nd</sup> Etage (en face du siège de la Banque Populaire) - Tél: 05 36 33 67 97 - NADOR



# مختبر باستور للتحاليل الطبية

## Laboratoire Pasteur d'Analyses Médicales

Dr. Abdellah Akarkach - Pharmacien Biogiste de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bruxelles

**FACTURE N°: 113146**

NIF .....	: 87891226
CNSS .....	: 2147305
Registre commerce ..	: 13118

Nador le ..... : 13/10/2020  
Nom et Prénom ... : Madame AMROUSSI YAMNA  
Prescripteur .... : Dr. BOUDHEN JAMAL

Code Barre ..... :   
1310135

Bilan :

SEC Dh 0,00+ URE B30+ CREA B30+  
VITD B450+

Montant Net ..... : 708,40 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de:  
Sept cent huit Dh et quarante cts

payer en espéce

Dr. Abdellah AKARKACH  
Biogiste

Laboratoire Pasteur Nador  
Dr. Akarkach Abdellah  
Biogiste Médical  
KF

Code Patient : 20615  
Prélèvement du : 13/10/2020  
Dossier édité le : 13/10/2020  
Né(e) le : 12/04/1954  
CIN..... : A802856



**Madame AMROUSSI YAMNA**  
Référence : 131020 135  
Dr. BOUDHEN JAMAL

Prélèvement Effectué au Laboratoire 13/10/2020 à 10h24

## BIOCHIMIE SANGUINE

Architect Ci4100 Biolis 24i

		Valeurs de référence	Antécédents
<b>UREE</b> .....	: 0,33	g/l (0,19 à 0,48)	27/06/20 : 0.33
Uréase	Soit..... : 5,48	mmol/l (3,10 à 7,60)	
<b>CREATININE</b> .....	: 7,10	mg/l ( 6,00 à 13.60 )	08/10/20 : 7.70
cinétique au picrate alcalin	Soit..... : 62,48	µmol/l ( 44 à 106 )	

## VITAMINES

ARCHITECT4100/COBAS e411/miniVIDAS

Valeurs de référence

Antécédents

### VITAMINES D2/D3 (25 Hydroxy-vitamine D)

Architect Ci4100(CMIA)/COBAS e411(ECLIA)

Résultat ..... : **17,39** ng/ml  
Soit..... : 43,48 nmol/ml

#### Interprétation :

Carence	: < à 10	ng/ml
Insuffisant	: 10 - 29	ng/ml
Normal	: 30 - 100	ng/ml
Toxicité	: > à 100	ng/ml

Fin de compte rendu validé par: Dr. Abdellah AKARKACH

*Laboratoire Pasteur Nador  
Dr. Akarkach Abdellah  
Biogiste Médical*